

Le (faux) procès de l'histoire de l'architecture

appel pour l'organisation d'une manifestation réflexive

Objet : Cet appel vise à constituer un groupe d'intéressés désireux de réfléchir sur l'histoire de l'architecture, ses usages et sur sa place dans la Cité à travers la simulation de son procès. Comme éloigné dans sa forme d'une manifestation scientifique traditionnelle, il ne s'agit pas ici de recueillir des contributions mais avant tout de fédérer des énergies afin de *construire* un dispositif de réflexion et de transmission inédit. En cela, les personnes intéressées engageront leur participation à un certain nombre d'ateliers préparatoires.

Argumentaire : Et si l'histoire de l'architecture était amenée à disparaître ? Qui s'en apercevrait ? La société en serait-elle différente ?

La première raison de l'existence de l'AHA est d'éviter que ces questions deviennent un jour légitimes. Poser ces questions, ce serait mettre en doute de façon brutale l'utilité de l'histoire de l'architecture et son devenir. Mais poser ces questions pour nous, *en avance*, en simulant sa crise, son déclin voire sa disparition, ce serait surtout « s'armer » collectivement contre ces hypothèses.

Aussi, cette anticipation pourrait prendre la forme d'un procès : un procès comme un exercice stratégique, un entraînement, une préparation à exister dans un environnement de plus en plus défavorable (baisse des dotations publiques, hégémonie du raisonnement économique, prédominance des sciences exactes...). Autant codifié qu'un colloque traditionnel, il pourrait cependant être un moyen de réfléchir, d'intervenir, de raconter, de retenir l'attention autrement.

La créativité des chercheurs, peut être parfois bridée dans les habitudes de communications thématiques, pourrait être mobilisée différemment, que ce soit pour la mise en narration et en scène du procès, pour la distribution des rôles et des participants¹, que pour nourrir une réflexion *recadrée* sur l'administration de la preuve induite par la forme même de ce dispositif. Dans cette optique, cette *création* devrait se faire au sein d'ateliers, lesquels serviraient à la fois de lieux de réflexion et de production.

Par ailleurs, le fait de sortir d'un contexte d'énonciation académique pourrait donner une visibilité accrue à la manifestation et par là même à la discipline. Elle pourrait, d'une part, être accueillie dans des lieux « grand public » tels que le Centre Pompidou ou la BnF, et, d'autre part, attirer une audience élargie au delà de la sphère des préoccupés de l'histoire de l'architecture, des membres d'autres disciplines jusqu'aux « profanes ».

L'AHA n'est ni une université, ni un laboratoire. Elle n'est ni une académie, ni un collège. Profitons de cette liberté institutionnelle pour expérimenter d'autres formes de réflexion et de transmission.

¹ Notons que les participants/acteurs du procès, comme le président de séance/la Cour, le jury, les témoins/experts/victimes de la défense et de l'accusation, pourraient être des personnalités extérieures à l'AHA voire même à la communauté scientifique.

Calendrier (prévisionnel) :

I. Avant rentrée 2015

1. Constitution des parties *Accusation* et *Défense* à partir des membres de l'AHA intéressés. La réunion de ces deux parties formerait en quelque sorte le comité scientifique de la manifestation, à la fois organisateur et intervenant (pour certains).
2. Discussion et réservation du lieu d'accueil de la manifestation

II. Avant février 2016 et les rencontres liées à l'EAHN

3. Au moins 2 ateliers communs (réunion des deux parties) pour réfléchir :
 - aux axes de travail qui structureront les étapes du procès et les interventions-argumentations (programmation)
 - aux intervenants « extérieurs » à inviter (casting)
 - au déroulement général du procès (scénarisation)
4. Recherches de financements institutionnels et privés

III. Février 2016 à la rentrée 2016

5. 1 atelier international inséré dans les rencontres de l'EAHN
6. Au moins 2 ateliers séparés où chaque partie élabore-rédige-coordonne ses interventions-plaidoiries

IV. Rentrée 2016

7. 1 grand atelier commun pour répéter le procès et finaliser sa rédaction-scénarisation
8. Préparation et lancement d'une campagne de financement participatif pour à la fois réunir les fonds manquants et fédérer une communauté, un public

V. Automne 2016

9. Tenue sur 2 jours du Procès
10. Edition-Publication

Temps de la rencontre : 2 jours

Journée 1 : Débats

- Matinée : reconstitution des faits, états des lieux (isolement, autonomie/ dépendances, liens), histoire de l'histoire de l'architecture et de sa place dans la société (Axe 1 : historiographie)
- Après midi : témoins/experts/victimes de l'*Accusation* et de la *Défense* (Axe 2 : expériences de terrain, recherche appliquée, effectivité disciplinaire)

Journée 2 : Plaidoiries et délibérations

- Matinée : . plaidoiries de l'*Accusation* et de la *Défense* (Axe 3 : épistémologie)
- Après-midi : . plaidoiries de la *Défense* (Axe 3 : épistémologie)
. délibération sur la culpabilité et sur la peine/conclusion programmatique, synthèse des limites et des chantiers à ouvrir (Axe 4 : « désirs » d'histoire)

En vue de l'AG du 6 juin, vous trouverez un questionnaire qui permet de sonder votre intérêt pour cette proposition :

https://docs.google.com/forms/d/19A7AoeXfWf_EYAAKneg6H0SgnRyyge8WYoaLvFNuJJU/viewform